

demander un emploi en Alberta car le bureau de l'Alberta sert aussi de bureau principal pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, et qu'il n'y aurait pas d'emplois disponibles pour les gens d'ailleurs avant que les demandes de l'Alberta n'aient été satisfaites. J'aimerais vous lire quelques lignes de la lettre qu'on m'a adressée à ce sujet.

En recrutant des étudiants pour les emplois d'été, on accordera les postes offerts dans une localité particulière aux étudiants de l'endroit, sauf dans la région de la capitale nationale où l'on acceptera les demandes de tous les candidats d'où qu'ils soient.

C'est, je crois, le renseignement que vous avez demandé.

Je ne lirai que quelques phrases de la lettre que l'étudiant a reçue.

Votre demande ne sera prise en considération que s'il n'y a pas un nombre suffisant d'étudiants compétents en Alberta.

Le ministre sans portefeuille a peut-être des commentaires à faire sur ce point. Je conclus de ces lettres—je ne sais quelle autre conclusion je pourrais tirer—que le gouvernement a balkanisé toutes les régions canadiennes, qu'il les a circonscrites; tant mieux pour ceux qui se trouvent dans des régions où des emplois sont disponibles, car ils pourront travailler, mais tant pis pour les autres. Je ne suis pas surpris que cet étudiant de l'Université de la Saskatchewan se soit plaint amèrement de la situation. Pensez-vous, priver des étudiants canadiens d'être à l'emploi de la Commission de la Fonction publique en Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, parce qu'ils habitent d'autres provinces! Voilà comment le gouvernement dirige le pays et crée de la misère un peu partout. Un des orateurs précédents nous a félicité de l'attitude respectable que nous prenions. Tout ce que peut espérer le gouvernement, c'est que la population dont il abuse et qu'il néglige continue d'adopter une attitude respectable. Les représentants du gouvernement devraient nous dire maintenant ce qu'ils ont l'intention de faire pour remédier à la situation.

Les ministres parlent du secteur privé, mais ce dernier ne fournit pas d'emplois. Le gouvernement investit des fonds dans le secteur privé au moyen de subventions, etc., parce que le secteur privé ne veut plus prendre le risque de s'établir dans certaines régions. Le comble est en train de se produire en Saskatchewan. Non seulement sommes-nous en train de financer l'industrie, mais le gouvernement provincial se prépare à payer la moitié des salaires des étudiants, jusqu'à concurrence de \$150, si ces derniers peuvent se trouver du travail. J'ignore quel sort sera réservé en Saskatchewan au travailleur ordinaire en vertu de ce système. Je suppose qu'une entreprise à laquelle on offrira un étudiant à moitié prix sera heureuse d'utiliser ses services s'il peut manier le pic et la pelle, conduire convenablement un tracteur ou un véhicule à chenilles. Je prévois certains bouleversements par suite de cette situation. Mais c'est le genre de choses auxquelles nous pouvons nous attendre d'un gouvernement qui est incapable d'assainir l'économie et d'utiliser les ressources et les gens à sa disposition.

L'hon. M. Stanfield: Il ne sait pas comment tirer parti des gens.

M. Gleave: C'est absolument vrai. Permettez-moi de signaler aux députés ce qui se passe dans l'industrie des céréales. Le gouvernement propose, en vertu du programme de stabilisation, de prélever 2 p. 100 des recettes

brutes. Voilà une industrie qui lutte pour survivre et qui survivra en dépit du gouvernement, parce que c'est une industrie viable. Le gouvernement présente ce programme et déclare qu'il prélèvera 2 p. 100 des recettes brutes pour les affecter au programme, ce qui correspondra au moins à 6 p. 100 du revenu net, soit un impôt de 6 p. 100 sur les recettes nettes d'une industrie dont la marge de profits est déjà fort mince.

Je suppose que n'importe quel économiste prétendra que si nous voulons vraiment stimuler l'économie, nous devrions réduire les impôts, afin d'avoir plus de fonds disponibles pour activer le cycle des affaires. Mais le gouvernement réagit tout autrement. Il dit: oh non, nous allons prendre 2 p. 100 des recettes brutes et les laisser dormir au fond d'une caisse; nous allons enlever à l'agriculteur 2 p. 100 de son pouvoir d'achat. Ensuite le ministre chargé de la Commission du blé vient nous dire: jusqu'ici nous avons assumé une partie des frais d'entreposage, mais c'est fini; dorénavant le cultivateur devra aussi payer ces services. A quoi cela rime-t-il? Le gouvernement réduit progressivement le pouvoir d'achat déjà restreint des agriculteurs. Il envisage donc le resserrement et non l'expansion de l'économie, et si autre chose se produit, ce sera en dépit et non pas à cause de lui.

Dans le choix et l'application de ses politiques, le gouvernement a dans le passé fait un faux pas après l'autre. Sa première mesure, quand les agriculteurs se sont trouvés en difficulté, a été de doubler le montant des avances. Résultat qu'on aurait pu prédire, les cultivateurs, deux ans plus tard, tâchent de rembourser ces avances à même un maigre revenu. D'après le dernier rapport du Livre blanc adressé au gouvernement de la Saskatchewan le cultivateur moyen devait de \$1,000 à \$1,200 qu'il essaie de rembourser au moment où la valeur de ses produits a baissé. Bref, le gouvernement a fait le contraire de ce qu'il aurait fallu; il a institué le programme LIFT, il a poussé les cultivateurs à réduire les emblavures, laissant ainsi les terres inutilisées. D'où la baisse de la production de richesses provenant de la vente du grain dans les provinces des Prairies. Qui d'autre, pourrait croire, à part le gouvernement libéral, qu'un pays puisse devenir riche sans produire, voilà qui me dépasse.

• (3:00 p.m.)

Le gouvernement a doté l'industrie céréalière d'une structure extraordinaire—j'ignore comment il peut s'y retrouver lui-même. Il y a EXCAM; il a persuadé les trois syndicats du blé et la United Grain Growers de créer une agence d'exportation qui doit, paraît-il, s'occuper de faire augmenter les ventes. Il y a aussi le Conseil canadien des céréales, imaginé lorsque le gouvernement a accédé au pouvoir. Le gouvernement accorde une modique subvention, et je prédis qu'il y en aura d'autres. En réalité, il s'agit d'un consortium des céréales de Winnipeg. Cet organisme fait des incursions dans diverses parties du monde, à la recherche de débouchés, puis revient faire son rapport.

En outre, il y a la Commission canadienne du blé, l'agence de commercialisation qui devrait servir à cette fin. J'ignore pourquoi le gouvernement a institué les autres organismes et divisé les responsabilités. Peut-être le saurons-nous un jour. Dans deux ou trois ans, nous pourrions compter outre-mer plusieurs organismes du ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que le Conseil des céréales; alors nous tenterons de convoquer